

LIMALONGES

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018

Le quatorze mai deux mil dix huit, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales, et sous la présidence de Madame Mchet Annette Maire

Date de convocation du conseil municipal : 7 mai 2018

Présents : Messieurs et Mesdames : Mchet Annette, Grimaud Marie-Thérèse, Biraud Alain, Meunier Magaly, Léoment Nathalie, Bousser Albert, Deschamps Valérie, Fouché Sylvie, Nicolas Cluseau, Fombelle Morgan, Bonnisseau Denis, Bouyer Nadia, Moraud Franck

Absents excusés : Hauwaert Gaëlle

Absents : Airault-Mounier Stéphanie

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse Grimaud

Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 26 mars 2018

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour un point supplémentaire :

Maison des associations : notification des subventions et plan de financement

Budget : Décisions modificatives

Décision modificative Budgétaire acceptée par le Conseil Municipal :

Recettes de fonctionnement 002 :	237 311.14 €	(soit - 133 635.99 €)
Dépenses de fonctionnement 023 :	237 464.42 €	(soit - 133 635.99 €)
Recettes investissement 021 :	237 464.42 €	(soit - 133 635.99 €)
Recettes investissement 1641 :	443 635.99 €	(soit +133 635.99 €)

Projet de bail site radioélectrique

Le conseil municipal donne un avis favorable et autorise Madame le maire à signer le projet de bail avec la société TDF (92541 MONTRouGE) représentée par Monsieur Bastide Daniel et concernant une location de terrain sur la commune de Limalonges afin d'y édifier un site radioélectrique composé d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes.

Inventaire des zones humides, des réseaux hydrographiques, des plans d'eau et du maillage bocager

Suite à la délibération du 9 avril 2018 en conseil communautaire, il a été décidé que la Communauté de communes coordonnerait la réalisation des inventaires des zones humides, des réseaux hydrographiques, des plans d'eau et du maillage bocager en 2019-2020 sur tout le territoire et pour le compte des communes.

Pour que cette mutualisation de moyens soit possible, il est nécessaire que chaque commune délibère avant le 25 juin 2018.

Le conseil municipal donne un avis favorable (par 12 voix pour et 1 abstention) et autorise Madame le maire à signer la convention.

Convention SUI: Instruction des autorisations d'urbanisme

Madame le Maire donne connaissance des nouveaux tarifs des autorisations d'urbanisme applicables à compter du 1er janvier 2018 à l'assemblée :

TARIFS d'instruction CC Cellois, Cœur du Poitou, Mellois, Val de Boutonne		Cocher dossiers instruit par com com
Type de documents instruits	Tarifs (votés le 03/07/2017)	
Certificat d'urbanisme d'information (CUa)	25 €	x
Certificat d'urbanisme opérationnel (CUb)	50 €	x
Déclaration Préalable	60 €	x
Permis de Construire Maison Individuelle	90 €	x
Permis de Construire Maison Individuelle modificatif	30 €	x
Permis de Construire	120 €	x
Permis de Construire modificatif	60 €	x
Permis de Démolir	30 €	x
Permis d'Aménager	200 €	x
Permis d'Aménager modificatif	30 €	x

Tous les dossiers seront instruits par le service SUI, la commune n'ayant pas les moyens humains pour le faire.

Le conseil municipal autorise Madame le maire à signer la convention avec la communauté de communes Mellois en Poitou concernant la mise en œuvre par la communauté de communes d'un service de support et d'assistance à l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol.

RIFSEEP: Modification de la délibération

Suite à réception d'un courrier de la préfecture, concernant les 2 parts IFSE et CIA, ces 2 parts doivent bénéficier à l'ensemble des agents sans effectuer de distinction. Il convient donc de rajouter les agents stagiaires dans la part CIA.

Avancement de grade et création de poste

Après Avis favorable du maire et du CAP du Centre de Gestion pour l'avancement de grade d'1 adjoint technique territorial au grade d'Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, le conseil municipal est sollicité pour la création de ce poste, à compter du 1er juillet 2018.

La création du poste d'Adjoint technique territorial principal de 2ème classe est acceptée à l'unanimité.

Location salle socioculturelle

La salle des fêtes de Sauzé-Vaussais étant en travaux de septembre à décembre, l'association les OKIES demande à utiliser la grande salle tous les mercredis à partir de 18 h pour des cours de zumba et country.

Le conseil municipal décide de leur louer pour la somme de 100 € les 4 mois.

DEVIS : Voirie et Bâtiments

Devis accordés :

1. Points à temps (Ets BARRE)	9 060.00 € TTC
2. Routes à plein (Ets BARRE)	37 469.00 € TTC
3. Allée accès derrière salle des fêtes (Ets BARRE)	2 786.70 € TTC
4. Réfection couverture préau (A.BIRAUD)	11 774.00 € TTC
5. Chéneaux préau (Ets FOMBELLE)	1 254.00 € TTC
6. Bloc sanitaire traitement toiture (A.BIRAUD)	1 706.00 € TTC
7. Bloc sanitaire peinture (S. THOMAS)	3 360.00 € TTC
8. Traitement couverture maisons locatives (A.BIRAUD)	1 561.00 € TTC
9. Motoculteur achat (Ets Blanchard)	1 220.00 € TTC

Maisons des associations

Madame le maire informe le conseil que le montant de la DETR est maintenant connu mais qu'il n'est pas cumulable avec le DSIL.

Elle présente le nouveau plan de financement :

▶ Montant travaux HT :	660 139	
▶ TVA	132 027	
▶ Montant travaux TTC	792 167	
▶ Montant subventions :	365 454	
▶ Reste :	426 713	
▶ Déjà payé par la commune 2017/2018	48 570	
▶ FCTVA (à récupérer dans 2 ans) :	108 290	Emprunt à court terme
▶ A charge commune :	269 853	Autofinancement +
		Emprunt de 230 000 environ

Après délibération, Madame le maire propose de voter à bulletin secret pour accepter ce nouveau plan de financement et ainsi poursuivre la démarche et signer le marché avec les entreprises.

Votants : 13
Pour : 9
Contre : 2
Blanc : 2

Le projet est adopté définitivement.

Une réunion publique aura lieu le mardi 12 juin à 20 h pour présenter le projet.

Divers

1. Employés communaux : infos diverses
2. Elagage terminé
3. Méchoui du 14 juillet : en partenariat avec la commune - apéritif et vin offert
4. Théâtre de Vanzay : ok pour la salle pour le 11 juillet
5. Réservation de la salle : bloquer la salle tous les ans pour le 14 juillet et pour le vide grenier.
6. Prochain conseil municipal : 25 juin à 20 h 30